



BOUCLIER
DE
L'ASSURANCE
DU
SALUT

G.A. ROSSELET D'IVERNOIS
1866

MISE EN PAGE ET ANNOTÉ PAR:
JEAN LEDUC
2013

BOUCLIER DE L'ASSURANCE DU SALUT

Par

G.A. Rosselet D'Ivernois

1866

Mis en page et annoté par Jean leDuc

2013



Exclusivité des sites [le Vigilant.com](http://leVigilant.com) et GoDieu.com

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

L'assurance du salut

L'assurance du salut absolue

L'élus et son sceau

L'assurance éternelle

Le salut conditionnel

L'assurance sur la promesse de Dieu

Christ par son intercession éternelle

Les rayons de sa grâce

La foi donnée pour continuer

La résistance à la grâce de Dieu

Le décret absolu de Dieu

La justification par la foi seule

La sanctification de la foi

Les lois de la foi

La foi est un don de Dieu

Le doute, une infirmité

La foi des Élus, un chef-d'œuvre du Saint-Esprit

La vraie foi est parfois éprouvée, purifiée

La certitude de la foi

La persévérance dans la foi

La foi, l'espérance et la charité

L'accès par la foi à la pure grâce

Les rachetés sauvés par grâce seulement

Posséder la vraie foi

Les Élus entés au corps de Christ

Selon votre foi

Les adversaires de l'assurance absolue du salut

Les fruits de la certitude du salut

Conclusion

Introduction

Ceux qui ont trouvé un refuge en Jésus ont une fondation ferme sur laquelle ils peuvent construire. Quoique des déluges d'erreurs inondent le monde du christianisme moderne, que l'ennemi soulève toutes les puissances de la terre et toutes les iniquités de leurs cœurs contre eux, les élus ne manqueront jamais d'atteindre leur but. Ils persévéreront jusqu'à la fin et hériteront les demeures éternelles qui leurs fut préparées depuis avant la fondation du monde (Mat. 25:34; Jean 14:2,3). Les Saints dans le ciel sont assurément plus joyeux mais non plus en sécurité qu'un croyant réel en ce monde, car nous détenons tous une même sécurité. Puisque la foi et la repentance engendrée par notre régénération sont des dons de Dieu, la réception de ces dons qui sont les éléments actifs dans notre conversion par la puissance de l'Esprit, sont une révélation de la résolution de Dieu de sauver efficacement et pleinement ceux à qui il les a donnés. Ce dévoilement de la grâce dans le cœur des élus est l'évidence que Dieu a prédestiné les récipients de ces dons à être conforme à l'image de son Fils, c'est à dire d'être comme lui dans leur caractère, leur destin, et leur gloire, et qu'il accomplira infailliblement son but de les transformer et de les sauver. Personne ne peut les ravir de ses mains, et ceux qu'il serre entres-elles ne glisseront jamais pour s'enfoncer dans la perdition. Ceux qu'il a converti par sa puissance et qui sont devenus chrétiens d'après son décret d'élection, ont en eux-

mêmes le principe de la vie éternelle dont la cause efficiente est le Saint-Esprit; et puisque cette Sainte Présence de Christ demeure en eux ils sont déjà potentiellement Saint. Vrai qu'ils sont formés à travers différentes épreuves et qu'ils ne peuvent voir présentement ce qu'ils seront, mais ils savent que ce qui est débuté en eux sera rendu parfait et ils sont pleinement conscient que les conflits qu'ils ont sont des signes de la vie et de la victoire promise.

Il est entièrement impossible à un vrai chrétien de dégénérer complètement de la grâce et de perdre son salut; et quoiqu'il puisse pour un temps régresser dans un état de péché, le Seigneur le ramènera et le rétablira lui-même en du temps dans la bonne voie et il sera restauré. Le salut étant un état de régénération progressive engendré par l'Esprit de Dieu d'après son décret d'élection, il est inévitable qu'il en soit ainsi car le Seigneur est fidèle pour maintenir ses élus dans la grâce du salut jusqu'à la fin de leurs jours.

Nous vous présentons donc ici dans ce document de G.A. Rosselet D'Ivernois, les nombreuses perles de la grâce qui font éclater la lumière de la vérité sur l'assurance du salut. Il est **d'une importance cruciale en ces temps d'apostasie**, son sujet étant essentiel pour redresser la proclamation du faux évangile si populaire au sein du christianisme contrefait des

sectes dites Évangéliques qui séduisent des millions de gens. Notre espérance est que le Seigneur puisse ouvrir les yeux de quelques-uns avec son enseignement afin qu'ils soient délivrés et parviennent à **la seule et vraie assurance du salut** dans la paix de notre Dieu et Sauveur, Jésus-Christ, et pour la gloire de son NOM.

Jean leDuc

juin 2013

NOTE

- Des annotations sont ajoutées dans le texte même *en caractères italiques*, et dans des remarques soulignées et précédées * d'un astérix.

L'assurance du salut

Les uns nient toute assurance de salut, et envisagent toute assurance de salut comme une erreur dangereuse, une présomption coupable, une illusion immorale. Les autres reconnaissent bien que la Parole de Dieu nous enseigne une assurance de salut, mais seulement UNE ASSURANCE CONDITIONNELLE, qui d'un côté dépend de la grâce de Dieu, et de l'autre de la fidélité de l'homme. — Des troisièmes enfin affirment que la NON-ASSURANCE du salut est contre l'Évangile, un mensonge audacieux; que L'ASSURANCE CONDITIONNELLE est un mensonge subtil; et que l'ASSURANCE ABSOLUE seule est l'assurance scripturaire, donnée de Dieu à ses enfants.

Ceux qui nient toute assurance de salut sont des DÉSESPÉRÉS INCRÉDULES, qui rejettent tout ce que Dieu, par Jésus, a fait pour le salut des pécheurs; et qui s'imaginent misérablement qu'ils doivent acquérir le salut et gagner le ciel, par le mérite de leurs œuvres. — Toute la Parole de Dieu proteste à grands cris, contre cette doctrine funeste, par laquelle Satan lui-même séduit les pauvres âmes pécheresses, afin de les perdre en les maintenant éloignées du salut qui est en Jésus-Christ.

Quant à ceux qui mettent en avant une ASSURANCE DE SALUT CONDITIONNELLE*; ils avouent bien que, aussi longtemps qu'ils ont la foi en Jésus, ils doivent être assurés de leur salut; mais ils

déclarent qu'ils ne peuvent savoir, si oui ou non, ils persévéreront jusqu'à la fin dans cette foi, et que dès lors leur salut final dépend de leur vigilance et de leur fidélité.

* Cette position infernale, qui a pour nom Arminianisme, se retrouve dans presque toutes les sectes Évangéliques modernes, surtout au sein des mouvements Pentecôtistes et Charismatiques. Cette forme d'un christianisme contrefait a séduit, et séduit encore, des millions et des millions de gens avec un faux évangile qui valorise les efforts et les contributions de l'individuel dans le salut et la sanctification. Un grand nombre de ces réprouvés s'attaquent même farouchement à l'assurance absolue du salut par grâce qu'ils ont en aversion et qu'ils cherchent à discréditer par tous les moyens possibles. La personne la plus renommée dans cela est la gourou charismatique, Michelle d'Astier, surnommée aussi sorcière de la Vigerie et reine des démons. Cette femme grossière et mensongère déclare sans honte: *«Nous sommes PLEINEMENT COOPÉRANTS À NOTRE SALUT ET À NOTRE SANCTIFICATION... le salut est conditionnel à la foi, la repentance, et la sanctification»*. Elle nomme l'assurance absolue du salut *«la fausse doctrine de l'hypergrâce»* qu'elle déclare être *«un évangile apostat et démoniaque»* et *«une théologie exécrationnelle»*, et dans sa folie elle ajoute: *«L'apostasie actuelle consiste à croire que la grâce nous absout "automatiquement" de nos péchés quand nous avons reçu le pardon des péchés par notre foi dans le Seigneur Jésus Christ...»* Voilà comment loin

mènent les délires des réprouvés qui se retrouveront tous dans la perdition éternelle.

L'assurance du salut absolue

Mais ceux qui proclament l'ASSURANCE ABSOLUE, du salut, affirment que du moment où Dieu les a adoptés comme ses enfants par la foi en Jésus, il les a unis à lui **gratuitement** par un lien si fort que rien ne pourra jamais le briser. Ils avouent bien qu'ils doivent veiller et prier et travailler à plaire à Dieu et être fidèles; mais ils reconnaissent que toutes ces choses excellentes et indispensables, loin d'être des conditions de salut, sont au contraire des conséquences de leur adoption*, et des fruits exquis que la grâce de Dieu produit elle-même, de plus en plus et jusqu'à la fin, dans le cœur des rachetés.

* Ces conséquences de notre adoption est ce qui se nomme «la sanctification», procédé par lequel le Saint-Esprit nous a mis à part en Christ pour nous identifier avec lui dans sa mort et sa résurrection, et dans lequel tous les mérites de Christ nous sont attribuées gratuitement. Il ne s'agit donc pas d'une fausse sanctification qui se base sur les apparences d'efforts personnels, mais une sanctification authentique qui se base sur la foi en l'entière puissance de Christ en nous qui nous garde et nous dirige dans ses voies.

Il ne nous sera pas difficile de montrer que l'assurance absolue du salut, est seule conforme à la pleine vérité des Écritures. Il est bien vrai qu'on accuse souvent les défenseurs de l'assurance absolue du salut de: «*tordre les Écritures.*» Mais, pour leur

consolation, il leur est facile de se souvenir que l'apôtre Pierre déclare au contraire que, «dans les choses difficiles à entendre, ceux qui tordent les Écritures à leur propre perdition*, sont, outre les ignorants, **ceux qui sont MAL ASSURÉS...!**» (2 Pierre 3:16)

* Nous savons d'ailleurs que les Évangéliques sont des champions en ceci, et qu'ils sont doué d'un talent prodigieux pour tordre le sens d'un texte et le citer hors de contexte pour en faire un prétexte doctrinal falsifié. Parmi des milliers d'exemples, les paroles du Dr. Kurt E. Koch suffiront pour l'indiquer: «*Un pasteur baptiste au Canada, homme fort reconnu, et que je connais bien, se permit une explication grotesque de l'Écriture. Il déclara: "Judas, qui a trahi son Maître, n'était pas perdu; il avait seulement perdu sa récompense et sa couronne". Mais l'Écriture dit que Judas était le fils de la perdition (Jean 17:12)*».

Il n'est malheureusement que trop d'âmes simplistes, qui se contentent d'une assurance superficielle. Elles ne doivent dès lors pas être étonnées, si leur assurance n'est, au fond, qu'une incertitude pleine d'angoisse. Mais l'assurance qui se repose sur le seul et bon fondement du salut gratuit, donné de Dieu en Jésus-Christ, ne sera jamais ni conditionnelle, ni vacillante, ni incertaine. Au contraire, «**comme la maison bâtie sur le roc, elle ne sera jamais renversée.**» (Matthieu 7:25) L'assurance absolue du salut pour le croyant, se fonde: sur la Volonté éternelle du Père, sur l'œuvre parfaite de Jésus-Christ, sur la mission spéciale

confiée au St-Esprit, sur les promesses et sur le serment de Dieu, enfin sur la nature particulière de la foi, de la charité et de l'espérance du chrétien. Il y a donc sept colonnes inébranlables au Temple saint de l'assurance absolue du salut.

La volonté éternelle du Père est: «**Que Jésus ne perde aucun de ceux qui lui ont été donnés.**» (Jean 6:39-40; 17:2) Ceux que le Père lui a donnés sont les croyants, *ceux qui ont été destinés à la vie éternelle (Actes 13:48) et qui ont été donnés gratuitement de croire en Christ (Philippiens 1:29)*. — Il est donc impossible que ceux qui ont reçu une fois la foi périssent; sinon Jésus n'accomplirait pas la volonté de son Père!

L'élus et son sceau

Tout croyant réel est un élu. Or Jésus dit «qu'il est impossible que les élus soient séduits.» (Matthieu 24:24) Il est donc impossible qu'un croyant perde jamais la foi*, sinon il serait séduit et périrait, ce que JÉSUS a dit être impossible.

* Presque toutes les sectes Évangéliques modernes enseignent «qu'un croyant peut perdre la foi et son salut», lorsque le Seigneur Jésus dit le contraire. Il n'est donc pas difficile de voir qui a raison dans tout cela, et qui sont les vrais élus.

Le Saint-Esprit est, dit l'apôtre Paul (*Éphésiens 1:13-14*), un sceau dans l'âme qui a cru. Or, jusques à quand ce sceau doit-il durer? Et l'apôtre Paul répond: jusqu'à entière rédemption*. (*Éphésiens 1:14; 4:30*)

* Soulignons ici que la Rédemption du croyant est un fait déjà accompli, nous sommes déjà sauvé, mais aussi nous sommes en voie d'être sauvé pour la Rédemption éternelle dans le Royaume de Dieu. Le salut présent consiste à être délivré de la puissance et de la condamnation du péché, le salut à venir consiste à être délivré de ce monde de corruption voué à la destruction vers un monde nouveau et éternel.

Pourquoi Dieu, ayant donné la promesse à Abraham, y ajouta-t-il le serment? — Parce que, répond l'apôtre Paul, «Dieu voulait montrer encore mieux aux héritiers de la promesse la fermeté

immuable de sa résolution, afin que, par ces deux choses qui sont invariables, et dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous eussions une consolation inébranlable.» (Hébreux 6:17-18)
Immuable, invariable, inébranlable, telle est l'assurance du chrétien.

La non-assurance du salut, grossièrement et ouvertement, et l'assurance conditionnelle, plus subtilement, «méconnaissent le Père», (Jean 8:55); «outragent l'Esprit de la grâce» (Hébreux 10:29); et «tiennent le sang de Jésus pour une chose de vil prix.*» (Hébreux 10:29)

* C'est exactement ce que nous avons vu plus haut avec la déclaration de la vipère charismatique, Michelle d'Astier, qui a dit: «L'apostasie actuelle consiste à croire que la grâce nous absout "automatiquement" de nos péchés quand nous avons reçu le pardon des péchés par notre foi dans le Seigneur Jésus Christ...»
Or le sang de Christ nous a lavé de tous nos péchés à la croix, il a prit sur Lui tous nos péchés sans exceptions, passés, présents et futurs, **son pardon est total et son sacrifice est complet une fois pour toute**. Si tous nos péchés ne sont pas «pardonné automatiquement» lorsque nous recevons la grâce du salut lors de notre conversion, cela voudrait dire que le sacrifice de Christ n'est pas parfait et que le croyant doit y ajouter des œuvres personnelles pour l'accomplir telles que la persévérance et l'obéissance à la loi. Pour ces réprouvés, la repentance n'est

qu'un regret charnel et la foi n'est qu'une défiance. Une telle déclaration de la part de cette réprouvée et de ses semblables est une attaque direct au sacrifice de la croix et un blasphème contre le Saint-Esprit, et un tel blasphème est courant dans les milieux Pentecôtistes et Charismatiques, ainsi que dans tous les groupes à tendances extatiques et mystiques.

L'assurance éternelle

Si Christ par sa mort ne nous avait acquis qu'une rédemption hypothétique, l'assurance du salut ne pourrait être absolue; mais, comme «avec son propre sang, Il nous a obtenu une rédemption éternelle.» (Hébreux 9:12); il est nécessaire que l'assurance* du croyant soit éternelle.

* L'assurance est un garantie que Christ est mort pour tous nos péchés et qu'il nous a mis en Lui en sa mort et sa résurrection. Avant même que nous naissions en ce monde il a porté nos péchés sur la croix comme notre substitut et son sang nous purifie de toutes nos iniquités. Elle est une certitude par laquelle nous recevons tous les mérites de Christ et devenons des enfants de Dieu, certitude qui va au-delà du voile de la chair au devant même du trône de Dieu afin que nous recevions toutes les bénédictions de la grâce.

Tout croyant réel est une brebis de Jésus. Or les brebis de Jésus ne peuvent périr. Ainsi que Jésus l'a dit (Jean 10:28): «Elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main.» Si l'assurance du saint n'était que conditionnelle*, tout ce que Jésus dit là serait faux.

* Mais les insensés qui proclament une assurance conditionnelle du salut disent: «*Il est peut-être vrai que nous sommes dans la main du Seigneur, mais nous pouvons quitter sa main de notre propre accord, selon notre propre volonté, car Dieu respecte le*

libre-choix de tous, ce qui veut dire que l'assurance du salut est conditionnelle à la décision de l'individuel et qu'un croyant peut perdre la foi et son salut s'il ne persévère pas à demeurer dans la main du Seigneur.» Or ces réprouvés ne réalisent pas qu'un croyant fait parti du Corps de Christ, il fait déjà parti de sa main et Christ n'est pas manchot. Le Seigneur Jésus parle ici d'une manière figurative pour indiquer que l'assurance du salut dépend entièrement de la volonté souveraine du Dieu Tout-Puissant, ce qui indique que **les Évangéliques adorent un faux dieu et proclament une fausse grâce du salut** qu'ils ont pervertis à leur propre perte, selon le décret de Réprobation. Si Dieu est Tout-Puissant, et il n'y a aucun doute de cela, il est donc impossible qu'un croyant, à qui est donné la foi, puisse sortir de sa main, même qu'il est impossible à un élu d'avoir un tel désir. Il est à remarqué aussi que si Christ respecterait le libre-choix de tous que PERSONNE NE SERAIT SAUVÉ car la volonté de l'homme est esclave de la chair et du péché. Il faut donc que **Dieu impose sa grâce** afin d'en sauver quelques-uns et l'élu la reçoit en son cœur d'une manière passive, car il a été prédestiné à cela depuis avant la fondation du monde.

Le salut conditionnel

Dans un sens, nous disons que le salut est conditionnel*; à savoir que, pour être sauvé, il faut que le pécheur soit par la foi «enté au corps de Christ» et animé du Saint-Esprit. Mais CES CONDITIONS NE SONT PAS DOUTEUSES, parce qu'elles sont accomplies, non par les pécheurs, mais par le Seigneur lui-même, qui vit et habite chez tous ceux que le Père lui a donnés, «et dont il ne doit perdre aucun.» Ainsi, quoique le salut soit conditionnel, dans le sens dont nous venons de parler, l'assurance du croyant est absolue, parce qu'elle se repose sur la fidélité de son Dieu Sauveur.

* En d'autres mots, l'assurance du salut est conditionnelle à la fidélité de Christ dans son œuvre accomplie à la croix, elle n'est pas conditionnelle au croyant qui en reçoit les bénéfices par la grâce seule par le moyen de la foi. Ce qui veut dire que CHRIST EST LUI-MÊME L'ASSURANCE DE NOTRE SALUT et puisqu'elle dépend entièrement de Lui elle est absolue et éternelle.

«Christ est le même aujourd'hui, hier, éternellement.» (Hébreux 13:8) L'assurance du saint est donc nécessairement toujours la même. Quant à nous, puisqu'en Jésus-Christ, nous avons une PLEINE SATISFACTION pour tous nos péchés, nous nous contentons de cela; et n'entreprenons pas de payer par nos tourments une dette que Jésus-Christ a entièrement acquittée*.

* Puisque le Seigneur Jésus-Christ a entièrement acquittée la dette de nos péchés à notre place, et puisque cette dette a été payé avant même notre naissance en ce monde, il en advient qu'elle inclut tous nos péchés, passés, présents, et futurs. Par une telle assurance inconditionnelle nous avons la paix avec Dieu dans les bénéfices des mérites de Christ. Si nous cherchons à payer la dette nous même par la persévérance dans la foi, la repentance incessante, et l'obéissance à la loi, comme étant des moyens de parvenir au salut, la charge de tous nos péchés nous revient et nous allons devoir en payer la dette éternellement dans les souffrances d'un enfer réel, car nous devenons nos propres sauveurs, annulant ainsi le sacrifice de Christ pour nous.

Aussi, ne croyons-nous pas que Jésus-Christ soit mort pour faire valoir nos tourments, mais pour nous exempter de tourments; car le bénéfice de Jésus-Christ ne consiste pas à nous faire payer, mais à payer et satisfaire pour nous envers Dieu. — L'apôtre Paul en la première Épître à Timothée dit que: «Jésus-Christ s'est donné soi-même en rançon pour nous;» (1 Timothée 2:6) mais il ne dit pas qu'il nous donne la vertu de payer nous-mêmes notre rançon*.

* Pour payer la rançon, il fallait le sacrifice d'une victime parfaite, d'un agneau sans défauts et sans taches, et seulement Dieu pouvait rencontrer de telles exigences. En se manifestant dans la chair comme Fils, il s'est offert lui-même en sacrifice pour nos

péchés. À la croix le temps toucha l'éternité et Christ paya éternellement le châtement qui nous était réservé dans l'enfer, et il ressuscita d'entre les morts comme un Nouvel Homme. Malheur donc à celui ou celle qui veut ajouter au paiement de la dette, il ou elle devra la payer dans des horreurs éternels pour s'être opposé à l'assurance absolue du salut. Tel est le lot de tous les réprouvés qui ont l'outrecuidance de se dire chrétiens lorsqu'ils sont que des prétentieux.

L'assurance sur la promesse de Dieu

Fonder l'assurance de son salut sur ses mérites, serait une outrecuidance; mais fonder cette assurance sur la promesse de Dieu, c'est foi et obéissance. Voici qui nous est comme une MURAILLE D'AIRAIN, à savoir quand nous considérons qu'ayant Dieu propice, nous serons assurés contre tous dangers*.

* Cela ne signifie pas que nous devons mettre Dieu à l'épreuve en se plaçant volontairement dans des situations qui pourraient être dangereuses à notre vie ou notre santé dans le but de prouver un point. Celui qui serait assez insensé pour agir ainsi risquerait de récolter le contraire de ce qu'il espère, et indiquerait par ce fait même qu'il ne connaît point la grâce de Dieu dans sa vie et qu'il est un enfant du diable. Aucun enfant de Dieu réel n'agirait ainsi, ni en aurait-il le désir.

La seule faveur de Dieu nous est une CONSOLATION SUFFISANTE pour toute tristesse; et une défense assez forte contre tous orages de maux, TANT QU'IL EN POURRA VENIR. Vrai est que les fidèles sont souvent ÉBRANLÉS, mais ils ne viennent jamais à ÊTRE ABATTUS ET RENVERSÉS. Le roi David dit à Dieu: «Quand même je cheminerais au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi.» (Psaumes 23:4)

Christ par son intercession éternelle

C'est un TÉMOIGNAGE NOTABLE et évident D'UN AMOUR INESTIMABLE, que le Père n'a point épargné son propre Fils pour notre salut. (Romains 8:32) Puisque, pour les enfants de Dieu, il n'y a plus ni danger d'accusation (Romains 8:33), ni danger de condamnation (Romains 8:34), IL N'Y A DES LORS ADVERSAIRE QUEL QU'IL SOIT, QUI PUISSE ÉBRANLER NOTRE SALUT; BEAUCOUP MOINS LE RENVERSER!

Christ, en faisant l'expiation de nos péchés, a prévenu le jugement de Dieu. Au reste, il faut bien prendre garde que l'apôtre Paul ne prend jamais en autre sens ce mot: «Être justifié» que pour «Être tenu pour juste*»; étant absous par la sentence de Dieu.

* Être juste ou justifié signifie «être intègre», c'est-à-dire «Qui est entier, intact; qui n'a subi aucune altération, aucune atteinte, qui est incorruptible, sans faille». En d'autres mots, l'enfant de Dieu réel est considéré comme innocent aux yeux de Dieu à cause que Christ est son substitut. Telle est la position dans laquelle le croyant est placé dans son adoption d'enfant de Dieu lorsqu'il reçoit la grâce de l'assurance inébranlable de son salut.

Dieu ne recevra pas même contre nous aucune accusation: «Qui accusera les élus de Dieu?» (Romains 8:33) Christ par son intercession, non-seulement abolit la mort, mais aussi fait que les

péchés sont effacés et mis en oubli*, TELLEMENT QU'ILS NE NOUS SONT PLUS IMPUTÉS!

* Quelle merveille que d'avoir l'assurance absolue que «nos péchés sont effacés et mis en oubli», et cela implique tous les péchés que nous avons commis, que nous commettons présentement, et que nous commettrons dans les temps à venir, car aucun chrétien n'est à l'épreuve du péché du temps qu'il demeure dans un corps mortel. Cela n'est pas une excuse pour péché, mais si nous péchons, et quoique nous devons combattre contre le péché toute notre vie, il est normal à la nature humaine de pécher du temps que nous sommes dans la chair, nous avons toutefois l'assurance que nos péchés ne nous sont plus imputés, car Christ en a payé la dette une fois pour toute, et nous sommes délivré de la condamnation qui accompagne le péché.

Christ est celui qui, ayant une fois porté la punition qui nous était due, et y ayant satisfait, a évidemment par cela déclaré qu'il se mettait à notre place, pour nous acquitter. Quiconque donc voudra dorénavant nous condamner, il faut qu'il ramène Christ à la mort; «qu'il crucifie de nouveau le Fils de Dieu et l'expose à l'ignominie.» (Hébreux 6:6) Christ est PERPÉTUEL AVOCAT ET INTERCESSEUR de notre salut. Pour que l'assurance du salut ne soit pas absolue, il faudrait donc que Christ qui plaide pour nous, perde sa cause! Si quelqu'un veut nous condamner, celui-là non-seulement anéantit et rend inutile la mort de Christ; mais aussi il

entreprend la guerre* contre cette puissance inestimable d'intercession, dont Dieu l'a orné, en lui donnant l'empire souverain.

* Comment sont nombreux les réprouvés du Christianisme contrefait, disciples du libre-choix, qui entreprennent la guerre contre le Christianisme authentique des disciples de la souveraineté absolue de Dieu qui combattent pour la vérité. Il n'y a aucun doute que nous sommes présentement, au moment même que ces lignes sont écrites, dans une guerre spirituelle impitoyable. Les ennemis Évangéliques sont nombreux et nous sommes très peu, néanmoins aucun de ces réprouvés ne peut nous déloger de la vérité sur l'assurance absolue de notre salut en Jésus-Christ. Le combat est ardu mais la victoire nous appartient, car notre Chef a vaincu le monde et les ennemis seront sous nos pieds.

Cette assurance si merveilleuse qui ne craint point de défier le diable, la mort, le péché, et les portes de l'enfer, doit saisir les cœurs de tous les fidèles, et y être établie. CE N'EST RIEN QUE NOTRE FOI, si nous n'avons une persuasion certaine que CHRIST EST POUR NOUS, et qu'en lui le PÈRE NOUS EST PROPICE. Il est impossible de songer à une chose plus pernicieuse, et à une plus grande peste*, que la détermination des sophistes, touchant l'incertitude du salut!

* La maladie pestilentielle de l'incertitude du salut fait rage dans toutes les sectes Évangéliques modernes. Ce fléau infernal ne connaît aucune borne, et un très grand nombre sont victimes de ses illusions s'imaginant qu'ils sont des chrétiens né de nouveau, lorsqu'en réalité ils sont des imposteurs. Ces prétentieux utilisent toutes sortes de sophismes pernicious qui n'ont que l'apparence de la vérité pour tromper les gens, et ils ne peuvent faire autrement car étant séduit eux-mêmes ils vont en séduisant de plus en plus ceux qui ont été destinés à la condamnation éternelle. Leur fin sera selon leurs œuvres, aucun d'eux n'échappera au juste jugement de Dieu.

Au reste, quand il est parlé de l'intercession de Christ, ne la mesurons point selon notre sens charnel. Car, il ne faut pas imaginer que Christ soit là, en contenance d'un homme suppliant, et qu'étant à genoux, il prie le Père à mains jointes; mais, parce que toujours il est là présent avec sa mort et sa résurrection *par l'Esprit de sa Sainte Présence en nous*, qui tiennent lieu d'une INTERCESSION ÉTERNELLE, et ont l'efficace d'une vive prière, pour réconcilier le Père avec nous, et nous le rendre propice et favorable... pour cette cause, à bon droit il est dit: qu'il intercède pour nous.

Les rayons de sa grâce

Quoi qu'il advienne, il faut nous tenir toujours assurés en cette foi: que Dieu qui nous a une fois embrassés de son amour, n'oublie jamais d'avoir soin de nous. Comme les brouillards qui s'élèvent dans l'air ne nous privent jamais de la lumière du soleil, lors même qu'ils en obscurcissent la pleine et pure clarté; de même, au travers des obscurités d'ici-bas, Dieu envoie toujours jusqu'à nous les rayons de sa grâce, afin qu'aucune tentation ne puisse jamais nous accabler de désespoir. Notre foi, fortifiée par les promesses de Dieu, dont elle fait comme ses ailes, doit, malgré tout empêchement, pénétrer jusqu'au plus haut des cieux. En Christ, le Père nous a, par manière de dire, ouvert son cœur et ses entrailles. Comme il ne nous faut point chercher d'amour de Dieu hors de Christ, de même, notre foi contemple, aux rayons de la grâce de Christ, la face bénigne du Père.

Aucune adversité ne doit renverser cette foi et assurance que, ayant Dieu propice, rien ne peut nous nuire. Si nous sommes unis à Dieu par Jésus-Christ, NOUS SOMMES CERTAINS que Dieu nous aimera d'un amour IMMuable ET INCOMPRÉHENSIBLE. Le Père est la source de l'amour, mais par Christ cette source découle continuellement sur nous *et en nous*: «Eau jaillissante en vie éternelle.» (Jean 4:14) Il n'y a LONGUEUR DE TEMPS, QUELLE QU'ELLE SOIT, qui puisse faire que nous venions à être séparés de la grâce du Seigneur.

La foi donnée pour continuer

Il ne nous faut point craindre que la CONTINUELLE DURÉE DES MAUX, TANT LONGUE QU'ELLE PUISSE ÊTRE, n'efface jamais la certitude et fermeté de notre adoption. Ce sont des BROUILLONS tous ceux qui gazouillent que personne ne peut être certain de sa persévérance finale. En parlant ainsi, ils anéantissent entièrement la foi. CAR NOTRE FOI N'EST RIEN, si elle ne s'étend jusqu'à la mort, et même jusques après la mort, *leur foi n'est donc que présomption artificieuse.*

Tout ce qu'il y a en la vie ou en la mort (Romains 8:38), qui semblerait pouvoir nous séparer ou arracher de Dieu, N'Y FERA RIEN! La persuasion de la douceur et affection paternelle de Dieu même et de Christ envers nous, étant profondément enracinée en nos cœurs, nous servira TOUJOURS d'un APPUI SUFFISANT et nous tirera TOUJOURS, comme des enfers, à la lumière de la vie. *Réalisons que la foi que nous avons est celle de Christ qu'il nous donne dans les mérites de son sacrifice qui nous sont attribuées gratuitement et sans conditions. La foi n'est pas une faculté intellectuelle de l'homme, elle est assurance ou certitude, l'assurance de Christ dans l'accomplissement de son ministère envers ses élus seulement, auxquels il accorde cette certitude afin qu'ils puissent posséder la vie éternelle par le moyen de la foi qu'ils ont reçus. La foi est donnée pour continuer jusqu'au bout; à*

quoi nul ne peut trouver à redire que celui qui veut qu'on abandonne le service de Dieu après avoir bien commencé.

Nous reconnaissons que la foi des élus croit par degrés, et qu'à mesure qu'elle se fortifie, la certitude de persévérer croit aussi. Pendant cet accroissement, il y a toujours quelque reste d'infirmité, et la *chair* suggère des doutes, tellement que la certitude ne se trouve pas chez tous les élus en pareille mesure. Seulement nous disons que *quiconque est convertis à Dieu par la puissance de l'Esprit, reçoit la vraie repentance* et a saisi, par une foi sans feintise, le bénéfice de Jésus-Christ et la promesse de Dieu, doit croire que Dieu ne l'abandonnera point et lui fera la grâce de persévérer. *En fait une telle assurance est naturelle chez les vrais enfants de Dieu, elle découle de leur sein comme des fleuves d'eau de vie. Ils ne la questionnent pas, ils la vivent.*

Dieu veut que nous ayons cette assurance, et nous promet la persévérance, *car lui-même persévère en nous pour nous maintenir dans cette assurance*. Dieu donne cette assurance à tous ses élus, quoique aux uns plus tôt, aux autres plus tard, et à diverses mesures; mais surtout Dieu la donne à tous ses enfants en la mort. C'est pourquoi il faut l'enseigner, afin que les âmes y parviennent le plus tôt possible.

Cette certitude de persévérance nous est enseignée clairement en la Parole de Dieu. Au chapitre 32 de Jérémie Dieu fait cette promesse: «Je leur donnerai un même cœur, afin qu'ils me craignent à toujours. Je traiterai avec eux une alliance éternelle, que je ne retirerai point arrière d'eux.» (Jérémie 32:34,40)

La résistance à la grâce de Dieu

Jésus-Christ, au chapitre 6 de St. Jean, dit: «C'est ici la volonté du Père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné.» (Jean 6:39) Or, ceux que le Père a donnés à Jésus-Christ sont ses élus, lesquels, puisque Jésus-Christ promet de ne les perdre point, mais de les garder toujours, il est nécessaire qu'ils persévèrent jusqu'à la fin*.

* Cette persévérance nous est même assurée par la Sainte Présence de Christ en nous.

Les vrais fidèles sont souvent appelés *le corps* ou *les membres de Jésus-Christ*. Or, il n'est pas croyable que Satan puisse couper ou arracher à Jésus-Christ ses membres et diminuer son corps. Il peut bien arriver que la foi du fidèle, rudement assaillie, chancellera quelquefois et souffrira des affaiblissements, COMME CEUX QUI TOMBENT EN DÉFAILLANCE. Ainsi est advenu à David, à Salomon, à St. Pierre et à plusieurs fidèles; mais DIEU LES RELÈVE après leur chute. Quant à Salomon, Dieu même, au chapitre 7 du deuxième livre de Samuel, avait promis que, «s'il commettait quelque iniquité, Dieu le châtierait de verges d'hommes, mais ne retirerait point sa grâce de lui.» (2 Samuel 7:14)

Il ne faut point demander si les élus peuvent résister à la grâce de Dieu, car ils y résistent tous pour un temps et ne peuvent faire

autre chose de leur nature *humaine déçue*. Mais Dieu en son conseil a décrété de fléchir leurs volontés, afin qu'ils ne veuillent résister jusqu'à la fin. Je ne dis pas que quand ils voudraient, ils ne pourraient résister jusqu'à la fin à la grâce de Dieu, mais que Dieu a décrété leur faire la grâce de ne point vouloir résister, et de suivre la vocation de Dieu de franche volonté, jusqu'à ce qu'ils saisissent le prix proposé à la persévérance. *La chair est toujours hostile à l'Esprit de Dieu et ne peut faire autre que de résister à son appel (Romains 8:7), ainsi comme tous les pécheurs privés de la gloire de Dieu (Romains 3:23), l'élu agit contrairement et par défiance à la grâce souveraine. Mais à cause de son élection, l'Esprit s'impose sur son attitude de rébellion, le fait abdiquer en brisant sa résistance, l'écrasant dans la poussière de l'humilité pour le soumettre à sa volonté souveraine, et l'attire irrésistiblement de la mort à la vie en portant ses regards vers la croix afin qu'il soit délivré et obtienne la vie éternelle. Dans cette nouvelle vie, l'élu a reçu une nouvelle nature, celle de Christ qui vient habiter en lui par l'Esprit de sa Sainte Présence, néanmoins sa nature humaine déçue demeure dans son corps mortel jusqu'à la fin de ses jours. Du fait de cette dualité, les combats entre la chair et l'Esprit se font encore plus évident car il n'en était pas conscient avant son appel. Toutefois dans cette guerre spirituelle l'élu détient déjà la promesse de la victoire (1 Jean 5:4; 4:4; 5:2), quoiqu'il puisse flancher de temps en temps dans certaines batailles. Il doit apprendre à marcher dans la réalisation*

que le péché n'a plus de pouvoir sur lui, même si son corps mortel en subit encore les ravages, car il est sauvé en l'esprit et non en la chair (Romains 8:10). Il n'a toutefois rien à craindre car Christ en lui le soutient, le protège, et le dirige dans toutes ses voies pour la gloire de son Nom et de son Royaume.

Le décret absolu de Dieu

Le décret de Dieu, de donner la persévérance à ses élus, **n'est point un décret conditionnel, mais absolu**. Et de fait, il y aurait de la contradiction à dire que Dieu donne aux siens de la persévérance s'ils persévèrent; ou que, par la grâce de Dieu, ils seront fermes pourvu qu'ils soient fermes. Certains docteurs s'imaginent que Dieu nous dit: «Faites votre devoir et je ferai le mien. Il ne tient pas à moi, mais vous m'empêchez de faire ce que je voudrais bien.» Cette théologie est hypocondriaque, *elle est infernale et diabolique*.

L'assurance du fidèle n'est pas fondée sur ses propres forces, mais sur la promesse de Dieu. Tout ainsi qu'un enfant qui apprend à marcher, et que son père tient par la main, doit être assuré de ne point tomber, **NON À CAUSE DE SES FORCES**, mais parce que son père le soutient; ainsi en est-il du fidèle, dont il est dit au *Psaume 37*: «**Si le juste tombe, il ne sera point renversé, car le Seigneur le tient par la main.**» (*Psaumes 37:24*) Il en est qui, par modestie, prêchent l'incrédulité et qui, de peur d'être orgueilleux, veulent mourir en doutant s'ils sont enfants de Dieu ou du diable. Ici donc paraît la différence entre la vraie religion et la fausse: c'est que la vraie religion forme les cœurs à une confiance humble, mais la fausse les forme à une défiance arrogante*.

* Le meilleur exemple que nous avons d'une telle «défiance arrogante» nous provient de Michelle d'Astier, nommée aussi «la sorcière de la Vigerie» et «la Reine des Démons», petite gourou sectaire qui s'est constitué une cour de gens qu'elle a fidélisés en les terrorisant à coups de condamnations au nom de Dieu et de méfiance d'un monde impur et corrompu. Cette femme est d'un orgueil tellement démesuré qu'elle surpasse même son maître Lucifer en cela. Elle condamne, juge et s'est fait sa propre religion et ses codes au nom de Dieu et même plus, en le supplantant. Il n'y a en elle rien de ce qui caractérise l'Évangile: vérité, douceur, humilité, miséricorde, patience, charité, etc., au point d'ailleurs qu'elle critique et condamne ses interlocuteurs qui semblent avoir ces vertus dont elle est, elle-même, dépourvue. Mais elle n'est pas la seule, tout le christianisme moderne, sans exception, est un christianisme contrefait qui marche dans les voies de la perdition. Très peu sont de vrais chrétiens, tellement qu'on aurait l'impression que le christianisme authentique n'existe plus sur la face de la terre. Mais heureusement le Seigneur s'en ai réservé quelques-uns d'entre toute cette masse confuse (Romains 11:4).

Celui qui se fie en ses mérites n'a garde d'être assuré. Ayant pris un fondement en l'air, il faut bien que son attente soit en suspens. **Malheur à cette religion qui enseigne, même au meilleur des saints, à douter de son salut pendant sa vie!** Christ a dit: *Crois*, et l'homme dirait: *Doute!* C'est là pour la

conscience le supplice de la roue; car celui qui doute de son salut, doute de l'amour de Dieu; et celui qui doute de l'amour de Dieu, ne peut pas l'aimer à son tour cordialement. Si cet amour lui manque, il ne se peut pas qu'il ait une vraie paix. Oh! quelles ne sont pas les terreurs de cette conscience troublée! C'est pour elle comme une fièvre qui pourra avoir de l'intermittence, mais dont l'accès reviendra la saisir et l'agiter.

La justification par la foi seule

L'effusion du sang de Christ est le fondement unique de notre paix avec Dieu. Aussi la *justification par la foi seule* fut la véritable doctrine apostolique que professèrent les églises primitives. Mais, de nos jours, il en est qui enseignent la JUSTIFICATION PAR LA SANCTIFICATION*, doctrine pernicieuse, qui ne donne jamais à tout homme qui l'embrasse une assurance satisfaisante que ses péchés lui sont pardonnés, même après une vie de religieuse expérience et d'accomplissement dévoué et sincère de tous les devoirs religieux. Ce qui est bien différent quand on enseigne le salut PAR LE SANG SEUL DE JÉSUS, attendu que dans ce cas tout croyant peut, comme le geôlier de Philippe, *se réjouir de ce qu'il a cru en Dieu avec toute sa famille.* (Actes 16:39)

* Cette fausse doctrine de la «JUSTIFICATION PAR LA SANCTIFICATION» est la même que nous voyons de nos jours au sein des mouvements dits Évangéliques et qui se nomme la «JUSTIFICATION PAR LE CHOIX», nommée aussi «CHOIX DE LA FOI», doctrine pernicieuse qui en séduit un grand nombre du fait qu'elle valorise les efforts de l'individuel et fait du salut «une décision personnelle».

La Sainte Écriture nous enseigne très clairement que, simplement à cause de l'œuvre que Christ a accomplie une fois pour toutes, et qui est pleinement suffisante et éternellement efficace, les

pécheurs qui croient en lui sont justifiés de toutes choses (Actes 13:39); que nous sommes justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ, que Dieu avait destiné pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang (Romains 3:23-24); et nous sommes justifiés comme pécheurs, comme méchants (Romains 5:6,8), et non parce que nous sommes plus ou moins sanctifiés*.

* Tout dans le salut par la grâce est de Dieu, que ce soit la reconsidération (repentance), la rédemption, la régénération, la foi, la justification, la persévérance, la sanctification, la glorification; absolument rien ne vient de nous, nous ne pouvons y contribuer quoique ce soit. Celui qui dirai autrement ne serait pas chrétien mais un imposteur, un enfant du diable, un ennemi de la croix, un Évangélique Arminien, qui étant séduit va en séduisant davantage.

Peu d'hommes, la Parole de Dieu en main, oseraient ouvertement soutenir cette doctrine pernicieuse *de la justification par la sanctification*; et cependant cette doctrine est le credo secret de la grande majorité des chrétiens*, car **c'est cette doctrine seule qui détruit dans les cœurs l'assurance absolue du salut.**

* Soulignons que «la grande majorité des chrétiens» qui maintiennent «cette doctrine pernicieuse» sont des gens qui ont été séduit par un faux évangile à penser qu'ils sont réellement

chrétiens, lorsqu'en réalité ils sont des imposteurs. Ceux qui sont vraiment élus et qui ont, pour un temps, subi l'influence de cette doctrine Évangélique néfaste, seront dirigé, redressé, et instruit par le Saint-Esprit de la Présence de Christ en eux à l'abandonner et à la condamner. Aucun chrétien authentique ne peut s'opposer volontairement à l'assurance absolue du salut, tous les vrais élus sont gardés de telles erreurs.

L'homme naturel comprend fort bien et approuve qu'on donne à Dieu quelque chose en retour de sa miséricorde, soit sous forme d'œuvre extérieure de réformation, soit sous forme d'œuvre intérieure de sanctification, *chose certaine l'homme naturel ne peut rien comprendre de la grâce de Dieu tout comme un mort ne peut comprendre c'est quoi la vie*; mais pour ce qui est d'être justifié par la foi seule, en vertu de l'œuvre accomplie par Christ, sans avoir égard à aucune des deux choses ci-dessus, cela dépasse tout à fait son intelligence! — **Mais la folie de Dieu est plus sage que les hommes (1 Corinthiens 1:25)**; aussi, au lieu de prêcher la sainteté comme fondement de la paix avec Dieu, **nous prêchons Christ crucifié (1 Corinthiens 1:23)**; **car on ne peut poser, soit pour la justification, soit pour la sanctification, d'autre fondement* que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ (1 Corinthiens 3:11)**; et fassent et disent les autres tout ce qu'ils voudront; pour moi, je suis déterminé à ne pas savoir

autre chose que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. (1 Corinthiens 2:5)

* Ainsi nous avons l'évidence que les sectes dites Évangéliques de notre époque qui enseignent la doctrine pernicieuse de «la justification par la sanctification» ou «justification par les efforts d'un choix personnel», posent un autre fondement que celui de Jésus-Christ crucifié. Le fondement de l'indépendance de l'individuel qui valorise la dignité humaine dans ses efforts de plaire à Dieu, est celui d'une maison qui est bâtie sur le sable mouvant des émotions et sentiments et non sur le roc de la Souveraineté de Dieu.

La nature humaine déchue s'écrie: *Améliorons* notre position par tous les moyens possibles; prenons de *meilleurs sentiments*; faisons de meilleures *prières*; *conduisons-nous* mieux; devenons plus saints; réformons notre vie et notre conduite; et Dieu aura pitié de nous! — **Mais la grâce dit: Voici, Dieu est mon salut!** (Ésaïe 12:2) Vous regardez beaucoup trop à vous-mêmes et pas assez au prix infini qui a été payé pour vous; et de là vient que vous doutez de l'assurance absolue du salut. Ce qui fait qu'un grand nombre de vrais chrétiens sont assaillis de doutes et de craintes, et sont environnés de ténèbres, c'est qu'ils négligent de s'appuyer **ENTIÈREMENT** sur leur Sauveur bien-aimé, et qu'ils fondent en partie, sur leur propre développement, l'édifice du bonheur éternel de leurs âmes.

Les fruits de justice que la grâce du Saint-Esprit produit en nous ont leur prix comme *preuve* du salut; mais on ne doit pas les prendre pour *fondement* du salut, ou on ne le fait qu'à son détriment

La sanctification de la foi

Nous sommes sauvés pour toujours, non parce que nous avons ou faisons tel ou tel bien, mais parce que Celui en qui nous nous confions, *a tout fait bien**.

* Il n'y a de plus grande vérité que celle qui dit que «**nous sommes sauvés, non à cause de ce que nous faisons, mais à cause de ce que Christ a fait**» pour nous. Et comment pourrions-nous faire quelque chose pour notre salut et sanctification lorsque nous sommes crucifié avec Christ sur la croix? Nos mains sont clouées pour nous empêcher d'agir et de faire ce qu'on veut, nos pieds sont cloués pour nous empêcher de courir et d'aller où on veut, et notre tête est couronnée d'épines afin de nous empêcher d'avoir des pensées trop élevées sur nous même. Nous demeurerons sur la croix tous les jours de notre vie, jusqu'à ce que nous voyons la résurrection finale dans la gloire éternelle, résurrection de laquelle nous avons un avant goût par la Sainte Présence de Christ en nous, car il est ressuscité d'entre les morts et nous sommes en Lui dans sa résurrection, maintenant et éternellement.

«Sans la sanctification, nul ne verra le Seigneur.» (Hébreux 12:14) On applique en général ce passage* à contre sens. On imagine qu'il nous parle d'une *sanctification par nos œuvres*. Jamais on ne pourrait détruire cette erreur, si heureusement l'apôtre n'avait eu soin de nous dire clairement dans cette même

épître (Hébreux 10:10), que nous sommes sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une seule fois.

* Il y a aussi le fait que ce passage peut se traduire autrement, car le mot «sanctification» ou «hagiozo» en Grec, porte différentes significations dont celle «d'intégrité», c'est-à-dire «de ce qui est entier, état de ce qui est sain, intact, qui n'a subi aucune altération, aucune atteinte, le caractère ou qualité d'une personne intègre, incorruptible, dont la conduite et les actes sont irréprochables.» Dans cette optique, ce même passage se traduit: «Assistez tous les hommes dans la paix et l'intégrité, autrement aucun homme ne pourra percevoir le Seigneur.» En d'autres mots, nous sommes rendu irréprochables par le sacrifice du corps de Christ sur la croix, ce qui fait que par la grâce et par le moyen de la foi, notre caractère est rétabli dans une position de pureté, tout comme si nous n'aurions jamais subi aucune altération, aucune atteinte devant Dieu, et c'est dans cette position que nous pouvons assister tous les hommes dans la paix, afin qu'ils puissent percevoir Christ crucifié par la puissance de l'Esprit de rectification. Évidemment **il ne s'agit aucunement ici d'une «sanctification par les œuvres», mais d'une «restauration devant Dieu en Christ par la grâce»** qu'il nous accorde dans son sacrifice sur la croix.

La sanctification sans laquelle personne ne verra le Seigneur est donc bien évidemment *la sanctification de la foi*. Mais nous

demandons: Cette sanctification une fois reçue, peut-elle se perdre? L'apôtre répond: «Par une seule oblation, **Christ a amené pour toujours à la perfection** ceux qui sont sanctifiés.» (Hébreux 10:14) Comment, en effet, l'homme pécheur pourrait-il porter des fruits de sainteté avant d'avoir été rendu saint? Ce serait vouloir qu'un arbre sauvage porte de bons fruits avant d'avoir été enté ou greffé. Vous ne pouvez pas vous sanctifier vous-mêmes, mais Christ a voulu pourvoir pour vous à votre sanctification; c'est une de ces bénédictions spirituelles dont il est le dispensateur, et qu'Il a PROMISE à tous ceux qui croient en Lui.

Les lois de la foi

En vous donnant son Fils, Dieu a promis de vous donner gratuitement toutes choses avec lui. (Romains 8:32) Il a promis d'habiter au milieu de vous et d'y marcher (2 Corinthiens 6:16); de purifier votre cœur par la foi (Actes 15:9); de mettre ses lois* dans votre esprit et de les graver dans votre cœur. (Hébreux 8:10) La vie sainte est le FRUIT de la foi; elle n'en est pas la CONDITION.

* Par «lois» il ne faut pas entendre les principes de la loi mosaïque comme l'obéissance aux dix commandements, mais plutôt les enseignements ou instructions du Seigneur Jésus concernant le renoncement, la reconsidération, la régénération, la justification, la sanctification, et tout ce qui se rapporte aux bénédictions de la grâce. Seuls les réprouvés font de l'obéissance aux dix commandements de la loi mosaïque un principe de sanctification et une condition pour le salut, mais le vrai chrétien repose sur la foi en Jésus-Christ dans lequel il obtient cette assurance de posséder toutes les bénédictions de la grâce pour le salut de son âme.

Ceux qui, pour miner sourdement l'assurance parfaite du salut, s'obstinent à dire: «*Ils font dépendre le salut de l'assurance du salut*», s'amuse à un jeu de mots; car le salut et l'assurance du salut pour une âme, c'est une seule et même chose. Seulement nous sommes obligés de nous servir de termes expressifs pour

combattre toutes les formes de l'incrédulité et de l'erreur. Ceux qui s'en vont répétant que, «puisque le salut dépend de Dieu et non pas de nous, nous n'avons plus à nous en inquiéter, qu'il se fera ou ne se fera pas selon que Dieu voudra,» font bien les importants! Comme si une âme humaine s'inquiétait de son salut avant que Dieu lui-même vienne l'en inquiéter! «**Tout cœur inconverti, disait St. Paul, est privé de sentiment et entièrement endurci.**» (Éphésiens 4:17-18); de sorte que, lorsqu'un cœur d'homme commence à s'inquiéter de son salut, à le chercher, à le désirer, à le vouloir, c'est Dieu qui le prévient par sa grâce, qui le réveille peu à peu, qui l'attire, qui l'éclaire, et qui finit par le faire arriver, par la foi, à la plénitude du salut.

L'assurance absolue du salut dépend uniquement de Christ crucifié et ressuscité pour nous, qui, par son Évangile et par son Esprit, inspire à nos cœurs une pleine foi en lui seul. Il n'y a que Jésus qui puisse nous procurer la paix de la conscience en face de nos transgressions passées; la paix du cœur en face de notre situation présente, et la paix de l'esprit en face des perspectives de l'avenir. Tout cela n'est pas de la théorie, c'est de l'expérience, comme tout vrai enfant de Dieu le sait. Or, celui qui se confie en Jésus, pour le passé et pour le présent, mais non pas pour l'avenir, ne possède pas encore la vraie foi, ou du moins sa foi est mélangée de beaucoup d'erreurs. Ou plutôt il n'y a qu'**une seule foi.** (Éphésiens 4:5) Ce n'est donc pas *la foi* qui est faible, c'est le

cœur du pécheur qui souvent demeure **faible dans la foi** (Romains 14:1); pourquoi? Parce que, pour être SATISFAIT, il ne regarde pas à Christ seul, à son œuvre parfaite de rédemption. **Être satisfait de Christ, c'est avoir la foi en lui. — Être satisfait du sang de Christ, c'est avoir foi en son sang.** Est-il vrai que vous soyez satisfaits de Christ et de son œuvre? Vous dites que oui! Mais est-il bien vrai que vous le soyez? — Car, **si vous l'êtes, que vous faut-il de plus?** Étant satisfaits de Jésus, vous avez la joie et la paix.

Dieu a donné la foi aux siens, non-seulement pour les introduire au bon chemin, mais pour les y faire continuer jusqu'au bout. **«Ce qu'il lui plut de commencer, sans se lasser, sa main l'achève.»** (Psaumes 118) Pour être assuré de son salut, il n'est pas besoin d'entrer au conseil de Dieu; quiconque y voudra entrer PAR CURIOSITÉ, y trouvera sa condamnation. Quiconque voudra grimper si haut, sera précipité en bas par désespoir. La certitude de notre salut ne doit pas être cherchée si loin; elle se trouve dans l'examen de nos consciences, confrontées avec la doctrine de l'Évangile.

La foi est un don de Dieu

Si, nous étant sérieusement convertis par vraie repentance (*reconsidération*), nous avons recours à Jésus-Christ, n'ayant confiance qu'en sa mort, sa résurrection et son intercession; tout l'Évangile nous déclare que **quiconque croit en Jésus-Christ ne périra point, mais a la vie éternelle**. C'est là le fondement de notre assurance. Cette pleine certitude de foi est un don que Dieu ne donne pas à tous les fidèles en même temps, ni en même mesure: aux uns, il la donne plus tôt; aux autres, plus tard; à quelques-uns seulement à l'article de la mort. Mais il nous faut désirer et rechercher ce don de Dieu, afin de le posséder le plus tôt possible, *quoique les élus sont assurés de le recevoir en du temps (Actes 13:48)*.

Il y a telles personnes qui, par lectures, prières et bonnes œuvres, tâchent de se fortifier en la foi, et qui néanmoins sont encore combattues de doutes et n'ont pas encore pleine assurance; cependant, si elles reconnaissent en elles-mêmes quelque progrès et un sérieux désir de s'avancer dans la foi, nous les exhortons à prendre le combat même qu'elles ressentent au dedans d'elles, pour marque de leur élection.

Notre croyance revient donc à ces deux points: l'un que Dieu veut que nous soyons certains de l'accomplissement de sa promesse; l'autre que Dieu donne cette assurance à qui il veut, quand et

selon la mesure qu'il veut, mais principalement à la mort, car alors elle est principalement nécessaire. L'Écriture dit: «L'Esprit de Dieu témoigne avec notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.» (Romains 8:16); et: «Qui croit au Fils de Dieu a le témoignage de Dieu en soi-même.» (1 Jean 5:10) Or, peut-on, sans impiété, accuser le témoignage de Dieu d'incertitude? David disait au Dieu en qui il avait mis sa confiance: «Tu me conduiras par ton conseil, et puis tu me recevras dans la gloire.» (Psaumes 73:24) St. Paul aux Romains 8:30, dit: «Ceux que Dieu a justifiés, il les a aussi glorifiés.» Quiconque donc est justifié, parviendra certainement à la gloire. St. Jean dans sa première épître dit: «Je vous ai écrit ces choses, à vous qui croyez au nom du Fils de Dieu, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle.» (1 Jean 5:7) St. Jean veut donc que nous soyons assurés d'avoir la vie éternelle.

Le doute, une infirmité

Ceux donc qui prêchent la défiance, enseignent une doctrine contraire à l'Évangile, qui est la doctrine de foi. Il en est qui enseignent à dire: «Notre Père qui es dans les cieux», et cependant à douter si on est enfant du diable. Le doute de son salut est pour nous une infirmité; et d'autres en font comme une vertu! Il en est qui semblent s'étudier à douter, et à faire profession de défiance.

Nous protestons que Jésus-Christ est notre Justice entière et parfaite, et qu'en sa mort nous avons entière satisfaction pour nous acquitter de nos forfaits et de nos iniquités.

La foi des Élus, un chef-d'œuvre du Saint-Esprit

D'où provient la vraie foi? — La foi en Jésus-Christ est le chef-d'œuvre du Saint-Esprit. — **Elle ne dépend donc pas des caprices de la libre* volonté humaine.**

* Nous savons en effet que la volonté de l'homme n'est pas libre, elle est esclave du péché et de la chair, et tous les choix de l'homme en sont teintés.

Que les élus reçoivent Jésus-Christ par la foi, c'est un don céleste et supranaturel. «La chair et le sang ne te l'ont point révélé», disait Jésus lui-même à St. Pierre, «mais mon Père qui est au ciel.» (Matthieu 16:17) **Tous ceux qui s'imaginent que la foi est un acte de libre volonté humaine sont larrons et voleurs***, qui d'un côté ravissent à Dieu sa gloire; et à eux, l'assurance positive de leur adoption.

* Telle est la position des Évangéliques modernes. **Ils sont non seulement «des voleurs» mais des imposteurs qui s'imaginent être chrétiens.** Si la foi serait «un acte de libre volonté», c'est-à-dire «une décision personnelle» comme ils disent, le salut serait par les œuvres et non par la grâce, car tout acte ou action est une œuvre, un effort ou activité de la volonté humaine. Les Évangéliques prêchent donc un faux évangile, un évangile du libre choix et non l'Évangile de la grâce qui nous parvient de la souveraineté de Dieu comme un don immérité et sans conditions.

Le Saint-Esprit est nommé le *sceau* et l'*arrhe* de notre adoption. Cela signifie que le Saint-Esprit est le Maître intérieur, par le moyen duquel la promesse du salut entre en nous et transperce nos âmes; autrement elle ne ferait que battre l'air ou sonner à nos oreilles. La foi est une connaissance ferme et certaine de la bonne volonté de Dieu envers nous. Elle est fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ; et elle est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit. La foi est dans une âme qui la possède, ***l'œuvre souveraine*** du Père, Fils et Saint-Esprit. St. Paul dit: «Vous avez cru par l'efficace de la vertu toute-puissante de Dieu.» (Éphésiens 1:19)

Il en est qui n'ont jamais rien conçu du don singulier de l'Esprit, par lequel la foi nous est inspirée. La «FOI DES ÉLUS», à savoir, cette confiance d'oser invoquer Dieu pour Père à pleine bouche, est seule la vraie foi. Les réprouvés ne parviennent jamais jusques à cette révélation secrète de leur salut*, foi vive et enracinée dans le cœur.

* Ni le peuvent-ils, car leur salut dépend de leurs efforts, et leur foi n'est qu'une croyance fondée sur un engagement de leur volonté. Leur foi n'est que présomption et défiance.

Il y a une foi caduque et fragile, et une foi vive et permanente. La foi dont on peut retomber est celle qui ne donne pas au cœur une certitude de salut pleine et arrêtée, *elle est une fausse foi*. La foi

qui distingue les enfants de Dieu d'avec les incrédules est celle qui «nous fait passer de la mort à la vie», par laquelle nous «invoquons Dieu comme notre Père», et par laquelle «le Seigneur Jésus, **notre salut éternel**, vit et habite en nous.» Nul n'est vraiment dans la foi, sinon celui qui, étant assuré d'une persuasion certaine que Dieu lui est Père par Jésus, et étant appuyé sur les promesses de la bonne volonté de ce Dieu fidèle, conçoit une attente indubitable de son salut. Nul n'espère droitement en Dieu, sinon qu'il ose hardiment se glorifier d'être «héritier du royaume céleste». «Si vous êtes enfants, disait St. Paul, vous êtes aussi héritiers.» (Romains 8:17)

La vraie foi est parfois éprouvée, purifiée

Quand nous enseignons que la foi doit être certaine et assurée, ce n'est pas à dire que parfois les fidèles ne soient grandement assaillis; mais nous nions que jamais ils tombent de la confiance qu'ils ont une fois conçue de la miséricorde de Dieu. La vraie foi est parfois et même souvent AGITÉE de beaucoup de doutes, sollicitudes et détresses*, en sorte que les âmes des fidèles ne sont guère en repos: pour le moins, elles ne se peuvent pas toujours ASSURER PAISIBLEMENT; mais, quelques rudes assauts et violences qu'elles aient à soutenir, elles en viennent toujours à bout, et en repoussant les tentations, elles demeurent EN LEUR FORTERESSE.

* Il est nécessaire que la foi soit purifiée par les épreuves, car là est son signe d'authenticité. Si quelqu'un dit qu'il a la foi sans épreuves, sa foi n'est qu'une croyance basée sur les illusions de sa volonté et sur les émotions changeantes de sa nature humaine déçue.

Souvent l'âme fidèle flotte ça et là, comme entre les vagues des tentations. Et toutefois, c'est chose merveilleuse, que la foi soutient les cœurs des fidèles, au milieu de secousses telles et si rudes! La racine de la vraie foi n'est jamais arrachée entièrement du cœur fidèle; elle y demeure toujours fichée, quoique parfois elle semble incliner, ça et là, comme un arbre dans une tempête. La lumière de la foi n'est jamais tellement éteinte et suffoquée,

que pour le moins il n'en demeure quelque étincelle, et par cela on peut juger que la Parole «étant semence incorruptible de vie» (1 Pierre 1:23); elle produit UN FRUIT SEMBLABLE À ELLE, dont le germe ne se dessèche et ne périt jamais.

La crainte du fidèle n'est pas une crainte de défiance, mais de vigilance. Elle n'est pas non plus crainte servile, mais filiale.

La certitude de la foi

Lorsque Satan voit que, par mensonge évident, il ne peut plus détruire la certitude de la foi, il s'efforce de la miner en cachette et comme par-dessous terre. Le dernier retranchement de ceux qui nient l'assurance pleine et absolue de la foi, est de dire que le salut est bien assuré objectivement, mais non subjectivement. — Mais, il n'est pas difficile de démêler la subtilité de ce mensonge, et de comprendre que le subjectif, pour être quelque chose, doit saisir l'objectif tel qu'il est. **Le subjectif n'est qu'illusion et tromperie, s'il ne saisit l'objectif dans sa réalité.** Si donc l'assurance absolue du salut est objectivement vraie, elle l'est aussi subjectivement, pour quiconque la saisit telle qu'elle est.

Ici gît le principal point de la foi, que nous ne pensions point que les promesses de miséricorde qui nous sont offertes par le Seigneur, soient seulement vraies hors de nous, et non pas en nous (objectivement et non pas subjectivement). Il n'y a donc nul fidèle, sinon celui qui reçoit en lui-même le salut, tel qu'il est en Dieu. En somme, dès que la moindre goutte de vraie foi qui se puisse imaginer est mise en notre âme, incontinent nous commençons à contempler la face de Dieu bénigne et propice envers nous. Bien est vrai que d'abord c'est comme de loin: mais c'est d'un regard si indubitable que nous savons bien qu'il n'y a nulle tromperie. Après, nous allons toujours en progressant, et en recevant une vue toujours plus certaine. Les assauts mêmes de

l'incrédulité, les tentations de la chair et du diable, au lieu de nous renverser, servent d'épreuve et d'affermissement à la vraie foi.

La promesse du salut que nous recevons par la foi n'est point une promesse conditionnelle, mais une *promesse gratuite*, vu que les promesses conditionnelles, en tant qu'elles nous renvoient à nos œuvres, ne nous promettent vie qu'autant que nous la trouvons en nous-mêmes. Jamais la foi n'est arrêtée jusqu'à ce qu'elle s'appuie sur la PROMESSE GRATUITE du salut. C'est là la foi qui discerne les enfants de Dieu d'avec les réprouvés, et les fidèles d'avec les incroyants. La foi qui sauve est celle par laquelle nous sommes *entés au corps de Christ*, et c'est celle-là qui sépare les enfants de Dieu d'avec les incroyants.

Il est écrit: «**Déchargez-vous sur Dieu de tous vos soucis, sachant qu'il a soin de vous.**» (1 Pierre 5:7) Or, est-ce obéir à cette parole que de garder pour soi le plus grand de tous les soucis, à savoir si oui ou non l'on persévérera jusqu'à la fin?

La persévérance dans la foi

Lorsque l'Écriture dit: «Si toutefois vous persévérez», ou: «pourvu que vous demeuriez fermes», ou quelque autre expression semblable, **elle ne pose pas, des conditions au salut, comme plusieurs ne cessent de le répéter**, mais elle plante solidement les jalons du chemin par lequel les fidèles ont à marcher chaque jour, sous la garde de leur divin Chef. St. Paul dit que **la foi est un soutènement** (une hypostase) **des choses qu'on espère et une démonstration des choses invisibles (Hébreux 11:1)** Par le mot hypostase, il entend la fermeté sur laquelle les âmes fidèles s'appuient. Comme s'il disait que la foi est une possession certaine et infaillible des choses que Dieu nous a promises. Celui qui pense encore qu'il peut retomber loin du salut, n'a pas la vraie foi (la foi soutènement ou hypostase); il n'a tout au plus que les rudiments de cette foi.

Au reste, **ceux qui renient l'assurance du salut, renient tout simplement l'espérance chrétienne**. Car partout où la vraie foi se trouve, il ne se peut faire qu'elle n'engendre et produise aussitôt l'espérance du salut éternel. «Or, dit St. Paul, **l'espérance ne confond point, parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.**» (Romains 5:5) **C'est donc prêcher le désespoir que de nier l'assurance absolue du salut**, que donne la foi aux promesses de Dieu. Car, espérance n'est autre chose qu'une *attente patiente*

des biens que la foi a cru être véritablement promis de Dieu, ainsi que le dit encore St. Paul: «Si nous espérons ce que nous ne voyons pas, c'est que nous l'attendons avec patience.» (Romains 8:25)

La foi, l'espérance et la charité

ESPÉRANCE N'EST AUTRE CHOSE SINON FERMETÉ ET PERSÉVÉRANCE DE FOI; dès lors St. Paul parle très bien quand il constitue notre salut en espérance et qu'il dit: «**Nous ne sommes sauvés qu'en espérance.**» (Romains 8:24) Le salut en espérance par la foi, c'est l'assurance absolue et définitive de rédemption; car la foi croit que Dieu est fidèle dans ses promesses, et l'espérance attend patiemment la réalisation des promesses.

La foi croit que Dieu est notre Père; l'espérance attend qu'il se portera toujours tel envers nous. La foi croit que la vie éternelle nous est donnée; l'espérance attend que nous soyons mis en possession. La foi est le fondement sur lequel l'espérance repose; l'espérance nourrit et maintient la foi. Là où se trouve véritablement l'espérance chrétienne, là aussi se trouve la certitude de persévérer jusqu'à la fin, et là où l'espérance ne donne pas cette certitude, elle n'est plus l'espérance dont parle l'Écriture, mais seulement quelque beau babil de paroles fardées.

Pour être dans la vérité de Dieu, il faut donc que la foi, soutenue et appuyée sur l'espérance, soit fixée et s'arrête entièrement à contempler, COMME NÔTRE, l'éternité du royaume de Dieu; c'est ainsi que David disait au Psaumes 41:12: «**Tu m'as établi devant toi pour TOUJOURS.**» St. Paul assure que **rien ne pourra séparer le fidèle de l'amour que Dieu lui porte en Jésus-Christ** (Romains

8:39); d'un autre côté, il dit que la charité est impérissable (1 Corinthiens 13:8); il dit encore que ces trois-ci: la foi, l'espérance et la charité demeurent (1 Corinthiens 13:13), c'est-à-dire ne peuvent périr dans le cœur qui les possède. Or, toutes ces affirmations de l'apôtre seraient fausses si l'assurance absolue du salut n'était certaine.

Pour nier l'assurance absolue du salut, il faut tout à la fois **«méconnaître la volonté éternelle du Père; renier l'œuvre parfaite de Jésus; repousser la mission du Saint-Esprit; dédaigner la force des promesses de Dieu; et enfin annihiler, c'est-à-dire réduire presque à rien, la nature de la foi, de la charité et de l'espérance du chrétien.»**

L'accès par la foi à la pure grâce

En vérité, **la doctrine de l'assurance conditionnelle du salut est une doctrine à la fois perfide et cruelle**, parce que, détournant les âmes de la foi en la pure grâce impérissable de Dieu, elle leur enseigne à chercher un refuge dans leur vigilance ou leur fidélité toujours imparfaite. **Quoi! Est-ce le fidèle qui doit être son propre gardien, ou est-ce Dieu qui est le gardien des fidèles?** David a dit: «L'Éternel garde les âmes de ses saints et les délivre.» (Psaumes 97:13); et St. Pierre: «Nous sommes gardés par la puissance de Dieu par la foi, pour obtenir le salut.» (1 Pierre 1:5-6); et Jésus: «J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et je n'en ai perdu aucun.*» (Jean 17:12)

* Il est clair que les Évangéliques qui enseignent «la doctrine de l'assurance conditionnelle du salut» s'opposent à la Parole de Dieu et font de Jésus un menteur. Il n'y a aucun doute que ces gens sont des ennemis de la croix et des imposteurs.

St. Paul s'écrie au nom de tous les fidèles: «Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Dieu en Jésus-Christ?» (Romains 8:35) Jusqu'à ce que nous soyons arrivés à ce port, nous tremblerons toujours à chaque bouffée de vent; mais ayant DIEU POUR BERGER, nous aurons l'assurance parfaite, même lorsque nous marcherions en obscurité de mort. (Psaumes 23)

La grâce qui procure la paix au croyant lui fournit aussi les moyens de s'affermir dans la grâce. «Car, disait St. Paul, Jésus-Christ nous a fait avoir accès par la foi à cette grâce dans laquelle nous demeurons fermes.» (Romains 5:2) **L'assurance conditionnelle du salut est une négation du salut.**

Les rachetés sauvés par grâce seulement

Les rachetés ne sont pas sauvés par leur fidélité à eux, jointe à la grâce de Dieu. Ils sont sauvés par la seule grâce. En somme, **l'assurance conditionnelle du salut est un contre-sens**. S'il y a assurance, il n'y a point de condition. S'il y a condition, il ne peut y avoir assurance. **Jésus n'a pas dit: «Crois et peut-être parviendras-tu au salut si tu es fidèle»**; mais il a dit: **«En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit a la vie éternelle...»** (Jean 6:47)

Jusqu'où faudrait-il s'oublier et descendre pour oser affirmer que la vie éternelle que donne la foi est une vie sujette à la mort, et que ce qui est éternel peut prendre fin? Vaguer, varier, être agité haut et bas, douter, vaciller, être tenu en suspens, et finalement désespérer, n'est pas avoir foi. Avoir foi, c'est confirmer son cœur en une certitude constante et arrêtée, et avoir un *appui solide* où l'on puisse se reposer. Or, cet appui solide des âmes croyantes n'est rien moins que l'amour éternel et immuable de Dieu en Jésus-Christ.

Lorsque St. Paul dit que **nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu et que nous nous glorifions même en Dieu (Romains 5:10-11)**, prêche-t-il l'assurance conditionnelle du salut ou l'assurance absolue? Lorsque St. Paul affirme que **toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu et**

qui ont été appelés de Lui, selon le dessein qu'il en avait formé de tout temps (Romains 8:28), **a-t-il dit TOUTES CHOSES, Oui ou non?** Or, si toutes choses leur tournent au bien, qui est-ce qui pourra les faire périr? Le Psaumes 46:2-4,8,12, dit: «Dieu est pour nous un asile, un rempart; dans les maux on éprouve son puissant secours. C'est pourquoi nous ne craignons point, quand même la terre se bouleverserait et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer, et que ses eaux viendraient à bruire et à se troubler, et que les montagnes seraient ébranlées par l'élévation des vagues.» POURQUOI? — L'Éternel des armés est avec nous, le Dieu de Jacob est notre haute retraite.

Si le salut dépendait de la fidélité de l'homme, personne ne serait sauvé; car les disciples ayant demandé à Jésus: «Et qui peut donc être sauvé?» Jésus les regardant, leur dit: «Quant aux hommes, cela est impossible; mais toutes choses sont possibles à Dieu.» (Matthieu 19:26)

Posséder la vraie foi

Ceux dont l'apôtre parle dans l'épître aux Hébreux*, et dont il dit: «S'ils retombent après avoir été illuminés, il est impossible de les renouveler à repentance» (Hébreux 6:6), **n'avaient jamais possédé la vraie foi**. Car, autre est l'illumination de l'entendement, et autre l'assurance du cœur devant Dieu. Si la Parole de Dieu voltige seulement au cerveau, elle n'est point encore reçue par foi.

* Regardons une révision récente de ces passages dans la **Bible de Machaira** qui éclaire beaucoup notre compréhension du sujet:

4 Car ceux d'Israël qui ont été une fois illuminés, qui, *sous l'ancienne alliance*, ont goûté le don céleste, qui ont été fait correspondants de la Sainte Présence *de Christ*,

5 Et qui ont expérimenté la Parole gracieuse de Dieu, et les puissances de l'âge à venir,

6 Et qui, *en observant la loi*, se sont détournés *de la grâce*, il est impossible de les réformer davantage par la reconsidération, puisqu'ils crucifient pour eux-mêmes de nouveau le Fils de Dieu, et le déshonorent publiquement.

La foi de tête n'est pas encore la vraie foi. Mais sa vraie réception est quand elle a pris racine au profond du cœur, pour être une FORTERESSE INVINCIBLE à soutenir et repousser tous les assauts des tentations. La vraie connaissance ou intelligence de notre

esprit est illumination du Saint-Esprit; mais sa vertu apparaît lorsque, comme sceau et arrhe, il assure nos cœurs devant Dieu. Il y a plus de défiance au cœur que d'aveuglement dans l'esprit; il est plus difficile de donner assurance au cœur qu'illumination à l'entendement. Or, les élus ne sont pas seulement illuminés par le Saint-Esprit, mais ils sont scellés, confirmés et rendus inébranlables.

St. Paul a dit pourtant qu'il craignait *d'être rejeté!* (1 Corinthiens 9:27) Oui, par les hommes, dans son ministère, mais non pas par le Seigneur, *qui avait fait voir en lui une parfaite clémence* (1 Timothée 1:16), et qui lui avait donné l'assurance que rien au monde ne le séparerait jamais de son amour. (Romains 8:39) Le Seigneur a dit que *le sel pouvait perdre sa saveur.* (Matthieu 5:13) C'est vrai, mais pour *être foulé aux pieds*, non par le Seigneur, mais PAR LES HOMMES; juste punition ici-bas d'un chrétien lâche et négligent, qui *perdra sa récompense; mais pour lui, toutefois, il sera sauvé comme au travers du feu.* (1 Corinthiens 3:15) La loi royale de l'assurance positive du salut, par pure grâce, n'abolit pas la loi éternelle de la récompense promise aux œuvres; au contraire, elle l'établit (Romains 3:30; 1 Corinthiens 3:8; 2 Corinthiens 5:10).

C'est donc un singulier don de Dieu que la foi, et cela de deux manières. Premièrement, en tant que l'entendement de l'homme

est illuminé pour entendre la vérité de Dieu; puis après le cœur est fortifié en cette vérité. Car le Saint-Esprit ne commence pas seulement la foi chez les rachetés, mais il l'augmente par degrés, jusqu'à ce qu'il nous ait menés au royaume des cieux. Il ne suffit point que l'entendement soit illuminé par l'Esprit de Dieu, il faut que le cœur soit confirmé par sa vertu. Jamais la foi n'est stable et arrêtée, à moins qu'elle ne s'appuie sur la promesse gratuite de Dieu. Il n'y aura jamais aucune fermeté en la foi, si elle ne se tient à la pure et éternelle miséricorde de Dieu.

Les Élus entés au corps de Christ

Comment est-ce que la foi nous sauve, sinon que par elle nous sommes *entés au corps de Christ*? La foi qui nous revêt de la justice parfaite et gratuite de Christ ne sera jamais vacillante; mais celle où il y a encore de la propre justice, ne peut être que remplie d'angoisse et de tremblement. L'assurance du salut peut-elle périr dans un cœur qui la possède? — David a répondu quand il a dit: «Je m'assure en la bonté de Dieu **POUR TOUJOURS.**» (Psaumes 52:10)

La somme revient à ceci que Jésus-Christ, en nous donnant la foi, nous enta en son corps pour nous faire participants de tous ses biens.

Selon votre foi

Au reste, non assurés, mal assurés ou assurés, souvenez-vous qu'il est écrit: «**Il vous sera fait selon votre foi.**» (Matthieu 9:29)

Un pauvre criminel peut-il être assuré, oui ou non, d'être entièrement et totalement gracié, dès que de la part de son juge, on vient lui dire, que non-seulement tous ses crimes lui sont pardonnés, mais que de plus, la loi qui le poursuivait, est révoquée? — Et s'il s'informe comment une délivrance si merveilleuse est possible, on lui répond: C'est parce que le juge lui-même, touché de compassion, a pris sur lui les peines prononcées par la première loi, puis en a proclamé une nouvelle qui tout entière n'est que grâce et miséricorde éternelle!

Un esclave peut-il être assuré d'être libre, du moment où son propre maître vient solennellement lui déclarer qu'il est racheté, et que sa rançon est acquittée? **Sa liberté est-elle conditionnelle ou absolue?** Un débiteur, peut-il être absolument certain qu'il ne doit plus rien, quand son créancier lui-même, vient lui dire avec serment, que ses dettes sont à jamais et comme au double, toutes payées?

Sauvé! Sauvé! Je suis sauvé! Tel est le cri de triomphe que l'Évangile arrache à tout cœur qui l'a véritablement reçu. Sauvé: parce que Dieu m'a tant aimé qu'il a donné son fils pour moi; — sauvé: parce que ce fils unique de Dieu a mis sa vie en rançon

pour moi; — sauvé: parce que le Saint-Esprit témoigne à mon esprit avec un grand cri que je suis enfant de Dieu; — sauvé: parce que toutes les promesses de Dieu sont oui en Jésus et amen en lui; — sauvé: parce que la foi, la charité, l'espérance, que la Parole toute-puissante de Dieu inspire à mon cœur, sont, non pas des efforts de l'âme humaine, mais des vertus célestes que rien au monde ne peut détruire; — sauvé, dis-je, et à jamais sauvé, parce que **le don de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. (Romains 6:23)**

Pour parvenir à l'assurance absolue du salut, l'Évangile vous invite, non à regarder à vous-mêmes ou à votre passé rempli d'iniquités, ou à un avenir que vous interrogez avec effroi; mais tendrement et instamment, il vous presse de ne regarder qu'À DIEU ET À SON DON; À JÉSUS ET À SON ŒUVRE; AU SAINT-ESPRIT ET À SES GRÂCES; À LA PAROLE DU PARDON ET À SES PROMESSES; À LA LOI ET À SA JUSTICE; À LA CHARITÉ ET À SES MIRACLES; À L'ESPÉRANCE ET À SES GLOIRES!

«Ah! me disait un jour une âme bien-aimée, SI JE POUVAIS CROIRE À L'ASSURANCE ABSOLUE DU SALUT, JE CHANTERAI NUIT ET JOUR.» — Chante, chère âme, chante seulement et ne te retiens plus; chante seulement, car il est écrit: **«Soyez joyeux dans l'espérance»**, et: **«Soyez joyeux toujours»**. — Chante donc toujours les cantiques suaves du salut; chante Dieu, devenu ton

Père; chante Jésus, ton frère et ton ami; chante l'Esprit Saint, ton consolateur; Chante le ciel et ses délices; unis-toi de cœur à tous les rachetés de Jésus et répète avec eux ce chant de victoire: «Grâces à Dieu pour son don ineffable.» (2 Corinthiens 9:15) Qui accusera les élus de Dieu? Qui les condamnera? Qui les séparera de l'amour de Dieu en Jésus?

Mais il est impossible de louer Dieu vraiment et à bon escient, si premièrement les cœurs ne sont paisibles et joyeux. Mais, nous ne pouvons être paisibles et joyeux que, lorsque étant réconciliés avec Dieu, nous nous glorifions en espérance de salut bien certaine, et que, «la paix de Dieu, laquelle surmonte tout entendement, remplit nos cœurs et y domine.» (Philippiens 4:7)

Les adversaires de l'assurance absolue du salut

Plusieurs de ceux qui demeurent, leur salut en suspens, ou dans l'assurance conditionnelle de leur salut, n'y demeurent pas par infidélité ou incrédulité ouverte; au contraire, ils y sont retenus pieusement par la manière dont ils comprennent **quatre grandes classes** de passages bibliques:

— **Les premiers** nous disent:

«Vous êtes sauvés pourvu que vous demeuriez fermes, car celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé.»

— **Les seconds** nous disent:

«Ayant de telles promesses, nettoignons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu et travaillant à notre salut avec crainte et tremblement.»

— **Les troisièmes** affirment:

«Que ceux qui, après avoir été illuminés, retombent, il est impossible qu'ils soient renouvelés en repentance.»

— **Les quatrièmes**, enfin, nous montrent:

«Le sel perdant sa saveur; l'esprit immonde sorti d'une âme, y rentrant avec sept esprits plus méchants que lui; et St. Paul lui-même craignant d'être rejeté après avoir prêché aux autres!»

— **Les voilà les quatre grandes chaînes d'airain qui en retiennent plusieurs captifs sur la nacelle fragile de l'assurance conditionnelle du salut!**

Ainsi, malgré l'amour éternel et immuable du Père; malgré la rédemption sanglante du Fils; malgré l'onction et le témoignage du Saint-Esprit; malgré le serment du Dieu trois fois saint et toutes ses promesses, il en est qui pensent que, avant d'oser être absolument certains de leur salut, ils ont encore **quatre grandes classes de conditions** à accomplir! — **Si cela était vrai, les chrétiens seraient plus en danger que les incrédules**, et ils auraient de quoi être accablés de désespoir. C'est pourquoi, que par compassion pour leurs âmes, ils me laissent en peu de mots leur montrer ici que ces quatre classes de passages renferment toute autre chose que des conditions:

— **Les premiers** passages opposés à l'assurance absolue du salut, ceux qui parlent de persévérance, sont non des conditions, mais des DIRECTIONS données aux vrais croyants; ce sont les jalons bien plantés du chemin par lequel ils s'avancent joyeux vers la gloire promise.

— **Les seconds**, ceux qui parlent de sanctification, sont aussi, non des conditions, mais des EXHORTATIONS par lesquelles le tendre Père des croyants leur enseigne comment ils doivent se

conduire afin de lui plaire et afin de s'amasser pour l'avenir des trésors de récompenses.

— **Les troisièmes**, ceux qui s'adressent aux illuminés, sont de même, non des conditions aux vrais croyants, mais des MENACES AUX DEMI-CROYANTS, afin qu'ils ne se contentent pas d'avoir l'entendement illuminé par la vérité, mais que, *tendant à la perfection*, ils se hâtent d'assurer leurs cœurs devant Dieu.

— **Les quatrièmes** enfin, sont de nouveau, non des conditions de salut, mais des AVERTISSEMENTS aux croyants, de peur que, lâches et négligents dans le témoignage qu'ils ont ici-bas à rendre à leur Sauveur, ils ne soient foulés aux pieds et rejetés, non par le Seigneur, mais *par les hommes*; et ne perdent non leur salut, mais leur récompense, ainsi que St. Paul l'a suffisamment expliqué, lorsqu'il a dit: «*l'œuvre de chacun qui aura bâti sur le fondement, sera éprouvée par le feu. — Si son œuvre brûle, il perdra sa récompense; mais pour lui, il sera sauvé toutefois comme au travers du feu.*» (1 Corinthiens 3:13-15)

Les adversaires de l'assurance absolue du salut, trouvent naturellement bien faibles nos réponses aux quatre grandes classes de passages bibliques, qui leur paraissent renfermer des conditions; et cependant un examen attentif de chacun de ces

passages en particulier conduit à en fixer le sens, comme nous venons de le faire.

Christ nous a-t-il acquis le salut, oui ou non? — Ou, ne nous a-t-il acquis que la possibilité de l'acquérir? Christ a-t-il tout fait et tout accompli, oui ou non? — Ou s'est-il borné à agir de telle sorte que nous puissions, tout faire et tout accomplir?

À toute objection, nous répondrons toujours: Tout croyant est une brebis de Jésus; sinon où seraient ses brebis? Or, qu'a dit Jésus de ses brebis? «Mes brebis entendent ma voix, je les connais et elles me suivent, je leur donne la vie éternelle, nul ne les ravira de ma main. Mon père qui me les a données est plus grand que tous, nul ne les ravira de la main de mon Père.» (Jean 10:27-30) Et encore: Tout croyant est un membre du corps de Christ. (1 Corinthiens 12:27) Or, est-il croyable que Satan puisse jamais couper les membres de Jésus et diminuer son corps?

On dit: «L'ASSURANCE DU SALUT REPOSE SUR UN RAISONNEMENT.» — On dit encore: «C'EST UN SYSTÈME!» — En vérité, voudrait-on pour y croire, qu'elle soit déraison et confusion? L'assurance du salut repose non sur un raisonnement, mais sur les sept colonnes de la vérité. — Si on raisonne pour la faire connaître, c'est dans l'espoir de vaincre les résistances de l'incrédulité. Si l'assurance absolue du salut dépend d'un

système, c'est du système céleste qui nous enseigne que «le don de Dieu c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.» (Romains 6:23). Or, jusqu'où faudrait-il s'oublier et descendre pour oser affirmer que ce qui est éternel peut prendre fin, et qu'une vie éternelle peut être sujette à la mort? Autant vaudrait dire que l'Éternel lui-même peut mourir!

On dit: «L'ASSURANCE ABSOLUE DU SALUT EST DANGEREUSE.» — Pourquoi? Parce que ceux qui s'estiment assurés d'être sauvés, sans crainte aucune de périr, sont exposés à l'affreux danger de ne plus veiller, de ne plus prier, et de se livrer à toutes les convoitises de leur cœur. — Ceux qui parlent ainsi oublient que tout arbre porte les fruits qui lui sont naturels.

Les fruits de la certitude du salut

Les fruits spontanés de la certitude du salut, sont non pas haine pour Dieu, mépris pour Christ et révolte contre l'Esprit Saint; ce sont au contraire, amour pour Dieu, joie et paix en Jésus, obéissance au Saint-Esprit et sainteté. Comme le soleil, dès qu'il est sur l'horizon, chasse les ténèbres et remplit tout de sa chaleur et de ses clartés; de même, dès que la certitude du salut est réellement dans une âme, cette âme est éclairée et réchauffée d'un feu divin.

Un homme pécheur n'est rendu saint, que lorsqu'il a été mis manifestement, par la foi, du nombre des saints, des élus et des bien-aimés de Dieu. Or, la certitude du salut, connue et professée, opère seule ce miracle dans une âme pécheresse. Tout croyant est un saint de Dieu; sinon, où seraient les saints? Or, St. Paul a dit: «Par une seule oblation, Christ a amené, **pour toujours**, à la perfection, ceux qui sont sanctifiés.» (Hébreux 10:14)

Conclusion

Quel beau jour que celui où tous les membres de nos familles et de nos églises ne craindraient plus de professer hautement, qu'ils sont assurés de leur salut, par la grâce de Dieu en Jésus-Christ! C'est un très doux et très bienfaisant exercice, que de chercher dans la Parole du Seigneur, soit dans les Psaumes, soit dans les Prophètes, soit dans les Évangiles, soit dans les Épîtres, ou enfin dans tout livre de l'Écriture, les passages qui parlent clairement et indubitablement de l'assurance parfaite du salut. On est tout surpris et tout joyeux de les trouver en si grand nombre. Marquez-les, méditez-les, savourez-les et nourrissez-en votre foi; alors vous pourrez dire avec David: «**Mon âme est rassasiée, comme de mœlle et comme de graisse, et (ô mon Dieu!) ma bouche te loue avec chant de réjouissance.**» (Psaumes 63:6)

Il est aussi très agréable et très utile de recueillir, dans les écrits excellents de ceux qui ont vécu avant nous ou de ceux qui vivent de nos jours, toutes les pensées propres à fortifier nos âmes dans l'assurance joyeuse et réelle du salut. Nos illustres réformateurs surtout (chacun le sait), et après eux, toutes les églises des temps de réveil, ont enseigné avec une grande force, la céleste doctrine du *salut sans condition*, et totalement accompli par Jésus pour tout croyant. C'est pour ce glorieux Évangile, que tant de saints martyrs ont exposé avec joie, non-seulement tous leurs biens, mais leur vie même.

Quant à moi, je n'ai pas de plus grande joie, après être moi-même entré, par la seule foi en l'Évangile du Fils de Dieu, dans l'assurance parfaite du salut, que d'y introduire d'autres âmes, et que de les entendre s'écrier avec émotion, comme David: «Toi seul es l'Éternel, qui me feras habiter en assurance.» (Psaumes 4:9) «Et ma chair aussi, habitera en assurance.» (Psaumes 16:9) «J'ai mis mon assurance en l'Éternel, je ne serai jamais ébranlé.» (Psaumes 26:1) «Je m'assure en la bonté de Dieu, pour toujours et à perpétuité.» (Psaumes 52:10)

A Christ seul soit la Gloire

